

L'observatoire nantais est petit, mais fait beaucoup, comme Kirikou... La vigie des droits des marins tisse sa toile

Unique en France, l'Observatoire des droits des marins est né à Nantes voilà trois ans. Avec quelques bouts de ficelle et des tonnes de bénévolat, il tisse sa toile sur la planète. Dernière étape en date, la création d'un site sur Internet.



Véronique Aubert est la permanente et seule salariée de l'Observatoire des droits des marins.

« Kirikou ? Oui, finalement c'est un peu l'histoire de Kirikou. » Le visage de Véronique Aubert, permanente de l'Observatoire des droits des marins, s'éclaire d'un large sourire. Avant qu'elle ne retrace brièvement le parcours de cette association nantaise, née de quelques bouts de ficelle pour finalement devenir, dans son domaine d'intervention, une référence sur la planète.

Tout commence au début des années 90. Des armateurs voyous abandonnent leurs coques de noix vieillissantes. Et les marins qui sont dessus. En 1998, ce sera l'objet d'un colloque à Rezé. Aux commandes de la manœuvre, le groupe mer du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Sur le pont, Patrick Chau-



À Nantes, l'« Oscar Jupiter », appartenant à un armateur public de Roumanie, est resté deux ans à quai.

mette. Ce Nantais, prof de fac et spécialiste de droit maritime, fait référence. Il pourrait mener ses recherches bien au chaud dans son bureau. Il préfère partager ses connaissances et les enrichir des remontées du terrain. Jean Chaussade, géographe et directeur de recherche au CNRS, n'a donc pas de mal à le faire grimper à bord d'une sacrée expédition. Où s'est aussi engagé James Smith, ex-sujet de sa Majesté devenu français, créateur du programme mer du CCFD, puis coordinateur ITF (Fédération internationale des ouvriers du transport).

Rançonnages en Somalie

De fil en aiguille, l'observatoire va naître en 2002. Lors de journées

d'études, universitaires, syndicats, associations caritatives et institutions se retrouvent à la même table. Il y est question des marins abandonnés – 200 cas comptabilisés entre 1995 et 2002 – dont l'Oscar Jupiter, resté deux ans à Nantes. Le sommaire s'élargit aux conditions sociales du navigant, du pêcheur et de sa famille. Ici et ailleurs. Un sociologue sénégalais s'intéresse à la vie de chien des piroguiers. Un Kenyan fait état des rançonnages de marins au large de la Somalie. À chaque fois, le réseau de compétences s'élargit jusqu'à provoquer, dernièrement, l'intérêt d'une compagnie d'assurance britannique. La réflexion est riche. Bruxelles peut y puiser le matériau de sa (future) réglementation.

« Nous sommes une gare de

triage. L'objectif est d'être une vigie, un point d'ancrage en respectant le rôle de chacun : apostolat ou syndicat », explique Véronique Aubert. Une nouvelle étape vient d'être franchie avec un site Web en français, anglais et espagnol. Là encore en jouant d'économie. « 5 000 € : l'efficacité au moindre coût... » explique la permanente, seule salariée... à 4/5^e de temps, faute de mieux.

Chaque année, il faut refaire le tour des financeurs. 2006 n'était pas gagné. Le CCFD s'est retiré, comme convenu, après trois ans. Fort heureusement, la Région a pris le relais et la ville de Nantes reste fidèle. A quand une vigie moins fragile avec un coup de main de l'Europe par exemple ?

Thierry BALLU.